

Dijon, 09/05/2021

Sophie PROST
Paul SIERRA-MORENO
inspecteurs de l'éducation nationale
sciences biologiques et sciences
sociales appliquées

aux

équipes pédagogiques préparant les
élèves au CAP en un an.

Corps d'inspection
IEN-ET/EG
Inspection de l'éducation
nationale

Affaire suivie par :
Paul SIERRA-MORENO
Sophie PROST

Téléphone
03 80 44 87.14
Télécopie
03 80 44 86 95

Courriels
paul.sierra-moreno@ac-dijon.fr
sophie.prost@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
2G rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

**Objet : L'enseignement et l'évaluation de la prévention santé
environnement.**

Formation des CAP en un an

Afin de vous accompagner dans les situations d'évaluation liées aux caractéristiques de certains apprenants, voici quelques recommandations.

Il convient de tenir compte à la fois de la réglementation et des contextes particuliers imposant une certaine bienveillance à l'égard des élèves.

- 1) Il est impératif d'effectuer un point sur le parcours de formation antérieur des élèves afin de :
 - distinguer les élèves déjà titulaires d'un diplôme professionnel de ceux issus de la voie générale ou technologique ;
 - d'évaluer les modules traités les années précédentes.

Ainsi vous allez pouvoir mettre en place une progression pédagogique spécifique au profil des élèves.

- 2) Sur l'année, vous devez impérativement aborder au moins 3 des 4 thématiques qui vous permettront de respecter la structure attendue du CCF, en pointant au maximum la spécificité de la spécialité du CAP préparé.

Vous avez la liberté de traiter ou pas la totalité des chapitres des thématiques selon votre diagnostic.

- 3) L'évaluation par CCF :
Les modalités fixées par l'arrêté du 30/08/2019 doivent être respectées à savoir :
 - **une seule évaluation écrite ciblant toutes les compétences du CAP et portant sur les thématiques A, B et/ou D et C(sauf C8) notée sur 15 points.**
 - **une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base aux gestes d'urgence (formation SST ou recyclage SST) notée sur 5 points.**





Paul SIERRA-MORENO

Sophie PROST